

Communiqué de presse

16 Octobre 2018

## Déclaration commune Vietnam - Belgique

1. Le Premier Ministre vietnamien Nguyễn Xuân Phúc et Madame effectuent une visite officielle au Royaume de Belgique du 16 au 18 Octobre 2018. Dans le cadre de sa visite, le Premier Ministre Nguyen Xuan Phuc s'est entretenu avec son homologue Charles Michel. Cette visite s'inscrivait dans le cadre de la célébration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre la Belgique et le Vietnam.
2. Lors de leur entretien, les deux Premiers Ministres se sont félicités du développement continu et positif des relations bilatérales. Ils ont convenu de poursuivre l'extension et l'approfondissement de ces relations, tant dans le domaine de la politique étrangère que de la coopération socio-économique, commerciale, académique et scientifique. Les deux Premiers Ministres ont également évoqué des questions internationales et régionales d'intérêt commun. A la veille du 12e Sommet de l'ASEM (Bruxelles, 18-19/10/2018), ils ont réaffirmé la collaboration étroite entre les deux pays dans ce cadre.
3. Les deux Premiers Ministres réaffirment le rôle central des Nations-Unies en faveur de la paix et de la sécurité internationale ainsi que du développement durable. Ils ont réaffirmé leur attachement à la Charte des Nations-Unies et ont convenu de poursuivre leurs efforts communs en faveur d'un multilatéralisme efficace fondé sur le respect mutuel, l'équité et la justice. Ils ont souligné l'importance de leur pays, de la promotion et de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales conformément à la Charte des Nations-Unies, la Déclaration universelle des droits de l'Homme et aux engagements internationaux contractés par leur pays. Le Vietnam a félicité la Belgique pour son élection comme membre non permanent du Conseil de Sécurité pour la période 2019-2020. La Belgique a réaffirmé son soutien à la candidature vietnamienne pour la période 2020-2021. Les deux pays s'engagent à renforcer leur coopération dans les enceintes multilatérales.
4. Les deux Premiers Ministres ont souligné l'utilité de maintenir régulièrement des échanges de visites et contacts à tous les niveaux. Ils ont rappelé l'importance d'organiser périodiquement des consultations, telles que la Commission mixte de Coopération économique. Les deux parties travailleront ainsi activement à la mise en œuvre des résultats obtenus lors de la 4<sup>ème</sup> Session de la Commission mixte tenue en Novembre 2017 au Vietnam et à la préparation de la 5<sup>ème</sup> Session qui se tiendra en 2019 en Belgique. Les deux Premiers Ministres ont salué la signature d'un Protocole d'accord portant sur l'établissement d'un mécanisme de consultations politiques bilatérales entre le Ministère vietnamien des Affaires étrangères et le Service Public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement du Royaume de Belgique. Une première session pourrait se tenir en même temps que la prochaine session de la Commission mixte.
5. Les deux Premiers Ministres se sont réjouis du développement continu et important des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Ils ont exprimé leur volonté de renforcer cette coopération et de créer, en faveur des entreprises des deux pays, un environnement sûr, équitable et favorable au partenariat, à l'investissement et aux échanges, notamment dans les domaines où les deux parties disposent d'atouts et de potentialités, tels que la logistique et le transport maritime, les technologies de l'environnement et l'énergie renouvelable.
6. Les deux parties réaffirment l'importance de promouvoir le commerce et l'investissement entre le Vietnam et la Belgique dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Vietnam et l'UE (EVFTA) et souhaitent soutenir sa signature et sa ratification dans les plus brefs délais. Les deux parties soulignent en particulier l'importance du chapitre sur le développement durable, secteur dans lequel la Belgique a acquis une certaine expertise au Vietnam.

7. Le Premier Ministre Nguyen Xuan Phuc adresse ses remerciements aux autorités belges pour l'aide et le soutien qu'elles ont accordés au Vietnam via la coopération au développement depuis 41 ans. Il apprécie la réalisation efficace des Programmes indicatifs de coopération ainsi que les projets et programmes mis en œuvre par ENABEL et FINEXPO ainsi que par les acteurs non-gouvernementaux. Les deux Premiers Ministres sont convenus d'encourager de nouveaux modèles de coopération bilatérale, d'étendre les domaines et de diversifier les acteurs de cette coopération en encourageant notamment le partenariat direct entre universités, centres de recherches ou régions. Ils saluent à cet égard les travaux pour établir un nouveau cadre pour le financement concessionnel de la coopération au développement.
8. Conscients que l'agriculture est un secteur de coopération diversifiée et riche de potentiel, les deux Premiers Ministres ont exprimé leur soutien à la participation de différents acteurs dans chaque pays: autorités, universités, centres de recherche, organisations, et individus, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un partenariat multiforme. Les deux Premiers Ministres ont salué la conclusion d'un accord de Partenariat Stratégique dans le secteur de l'agriculture. Dans cet esprit, les deux Premiers Ministres se félicitent à cette occasion de la signature du Protocole d'accord de coopération dans le domaine de qualité et de sûreté des produits agricoles, de la santé animale et végétale entre le Ministère vietnamien de l'Agriculture et du Développement rural et l'Agence fédérale pour la Sécurité de la chaîne alimentaire de Belgique.
9. Les deux Premiers Ministres se félicitent de la coopération fructueuse dans le domaine de la recherche scientifique, entre autres via la coopération entre BELSPO et divers partenaires vietnamiens, et de la coopération académique. La partie belge réaffirme sa volonté de renforcer cette dernière notamment par le soutien des autorités fédérales aux plans quinquennaux des acteurs ARES et VLIR, ainsi que de l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers. Les deux Premiers Ministres marquent leur intérêt pour le projet de création d'une université européenne de gestion à Hanoi et Ho Chi Min Ville. Cette université s'appuiera sur les vingt-trois années de soutien à la formation à la gestion de la « Solvay Business School of Economics and Management ».
10. Les deux Premiers Ministres ont rappelé l'intensité de la coopération bilatérale en matière de culture, d'éducation et de formation, ce qui illustre la vitalité des relations entre le Vietnam et les autorités belges compétentes.
11. Les deux parties sont convenues de renforcer leur coopération et leur concertation dans les enceintes multilatérales; de soutenir les efforts collectifs de la communauté internationale afin de promouvoir le multilatéralisme efficace, la libéralisation du commerce, la mise en réseau des économies et l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale. Forts de leurs rôles respectifs dans l'ASEAN et dans l'Union européenne, le Vietnam et la Belgique, tout en saluant les avancées positives enregistrées dans les relations entre l'UE et l'ASEAN, ouvriront ensemble pour le développement de l'engagement de l'UE envers la région à travers tous les processus menés par l'ASEAN.
12. Le Vietnam et la Belgique travailleront également ensemble afin de renforcer les relations entre le Vietnam et l'Union européenne, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat et de Coopération.
13. Les deux parties soutiennent les efforts de l'ASEAN afin de construire une Communauté solide, prospère où le principe de primauté du droit prévaut. Elles soulignent le rôle positif de l'ASEAN dans le développement pacifique de la coopération internationale, notamment la préservation de la paix, de la stabilité, de la sécurité, de la sûreté et la liberté de navigation et de survol, ainsi que le règlement pacifique des différends, dans le respect de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Elles réaffirment leur soutien aux efforts de l'ASEAN et de la Chine en vue de la mise en œuvre pleine et effective de la Déclaration sur la conduite des parties en Mer de Chine méridionale (DOC) et de l'adoption au plus tôt d'un code de conduite efficace (COC), en conformité avec le droit international.
14. Les deux Premiers Ministres sont convaincus que le succès de la visite constituera une nouvelle étape dans les relations d'amitié et de coopération entre le Vietnam et la Belgique. Le Premier Ministre Nguyen Xuan Phuc a invité le Premier Ministre belge à se rendre en visite au Vietnam. Le Premier Ministre Charles Michel a accepté l'invitation.

---

**URL source:** <https://archive.premier.be/fr/d%C3%A9claration-commune-vietnam-belgique>